

REMENAUVILLE



L'Eglise



Blason de LIMEY



Arrondissement : **Toul**
Canton : **Thiaucourt-Regniéville**
Code postal : **54470**
Code Insee : **54316**
Population : **138 personnes en 1914**
Superficie : **18,33 km²**
Altitude : **235 à 340 mètres**



Le village de Remenauville est entièrement situé en forêt domaniale du Front de Haye appartenant à l'état et géré par l'Office National des Forêts.

Le village entièrement détruit, est classé en zone rouge par la loi du 17 avril 1919 parce que le coût de remise en état des terres est supérieur à leur valeur en 1914. Les terres rachetées aux habitants en 1923 par l'état sont remises à l'administration forestière en 1925. Cette remise est accompagnée de restriction obligeant l'administration des Eaux et Forêts à conserver les fondations des bâtiments ruinés, minés de sapes et d'abris.

En 1998, une première campagne de mise en valeur de ce site a été réalisée. Les anciennes rues du village ont été rouvertes et certaines habitations matérialisées. Le village de Remenauville comptait 138 habitants avant la Première Guerre mondiale. Il fut occupé par l'armée allemande dès septembre 1914. Traversé par la ligne de front pendant toute la guerre, il a été entièrement détruit et ne fut libéré qu'en septembre 1918, lors de l'offensive franco-américaine contre le saillant de Saint-Mihiel. L'église, construite en 1860 avait été consacrée en 1862. Une chapelle du souvenir sera construite après guerre sur le site de l'ancienne église.

La commune de Remenauville avec son village rasé sera rattachée à la commune voisine de Limey (ne restant pas une commune indépendante comme les villages détruits de la Meuse).



La généalogie du village, d'avant 1914, est incorporée au village de Limey et comprend la retranscription d'environ 1600 actes

